

vivre à **niort**

magazine municipal d'information • www.vivre-a-niort.com

février 2018 - #273

URBANISME & HABITAT / ESPACES & BÂTIMENTS PUBLICS
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS / CULTURE / SÉCURITÉ / BÂTIMENTS SCOLAIRES

BUDGET 2018



LE BUDGET 2018

DOSSIER

12



Bruno Derbord

04. RÉTROSPECTIVE

06. ACTUALITÉS

- 06. LES ÉQUIPEMENTS ACCESSIBLES RÉPERTORIÉS SUR UNE CARTE EN LIGNE
- 07. LES JOURNÉES DES DROITS DE LA FEMME
- 08. UN APPEL À PROJETS POUR LE SITE BOINOT
- 17. COMMENT INSCRIRE SON ENFANT EN CRÈCHE



Bruno Derbord

16. TERRITOIRE

- 16. LE PROJET DE RÉHABILITATION DE LA PISCINE PRÉ-LEROY
- 17. TANLIB AJUSTE SES LIGNES ET SES HORAIRES

18. LOISIRS ET CULTURE

- 18. BIENTÔT LE FESTIVAL TAKAVOIR
- 19. DERNIÈRE VISITE GUIDÉE DE L'EXPO CLOUZOT AU MUSÉE

20. SPORTS

- 20. DES NIORTAIS AU TOP DU JET-SKI EUROPÉEN
- 21. NIORT HONORE SES SPORTIFS

22. TRIBUNE DES ÉLUS

23. AGENDA

24. PORTRAIT

- 24. SANDRINE MESSÉAN ET CÉCILE JEANNEAU, DEUX AVENTURIÈRES AU GRAND CŒUR



Cabinet Brochet-Lajus-Pureyo



Emmanuelle Brisson



Magazine municipal d'information

Service de communication communautaire - 140 rue des Équarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex. Tél. 05 17 38 79 55.

Directeur de la publication : Jérôme Baloge, Maire de Niort • **Rédacteur en chef :** Jean-Philippe Béquet • **Rédactrice en chef adjointe :** Magali Tardé • **Rédaction :** Thomas Manse, Sylvie Méaille, Isabelle Toesca • **Ont participé à ce numéro :** Laurent Bailly [Renz] (illustrations), Christophe Bernard (photos), Emmanuelle Brisson (photos), Darri (photos), Olivier Drilhon (photos), Alex Giraud (photos) • **Photographe :** Bruno Derbord • **Création/Réalisation :** Agence Capsule / Agence Glyphes - Niort • **Impression :** Imaye Graphic - Laval • **Distribution :** Adrexo - Niort • **N° d'ISSN :** 1261 - 8705. Dépôt légal à parution.

Ce magazine est tiré à 37 600 exemplaires
Couverture : Reflexhaut/Phytolab/Capsule



Permanences des adjoints

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire en composant le :

05 49 78 75 09 ou **05 49 78 73 47**

Courrier postal :
à déposer dans la boîte aux lettres
Place de l'Hôtel-de-Ville

Mail :

secretariatdumaire@mairie-niort.fr

Site internet :

vivre-a-niort.com

Réseaux sociaux :

www.facebook.com/VilledeNiort

twitter.com/mairie_Niort et

niqr.tv



**NOUVEAU ! ABONNEZ-VOUS
À LA LETTRE D'INFO HEBDO.**

Cliquez ce picto sur **vivre-a-niort.com**



Marie Delage

Niort avance !

*2018, sera l'année
de la concrétisation
de grands projets.*

Jérôme Baloge - Maire de Niort

Niort compte désormais 61 000 habitants. La Ville poursuit sa progression démographique et attire de nouveaux Niortais. Son essor, elle le doit à la vitalité de son tissu économique. Le bassin d'emploi Niortais compte un taux d'activité des femmes et des hommes parmi les plus importants et avec 7,2%, le taux de chômage le moins élevé de la Nouvelle Aquitaine.

Cette vitalité est favorisée par une desserte autoroutière et une LGV qui met Niort à 1h50 de Paris. Cette attractivité est accentuée par la gratuité des transports publics qui a eu un retentissement national, mais aussi par le stop fiscal. Cet engagement est confirmé d'année en année et c'est pour l'équipe municipale et moi-même une vraie fierté.

2018, sera l'année de la concrétisation de grands projets. Les travaux vont débuter à Port Boinot, à Pré-Leroy, au Conservatoire de musique et de danse et ceux de la médiathèque seront en préparation. Après les études nécessaires, les contours de la ville de demain se dessinent et vont prendre forme.

Sur le terrain du développement économique, notre engagement sans relâche pour la redynamisation du centre-ville se poursuit. À ce titre, l'opération de réhabilitation de la Galerie Hugo commencera dans le courant de l'année 2018 pour une livraison prévue fin 2020. De plus, un centre-ville dynamique doit être aussi un centre qui dispose d'une vie active liée à la présence d'activités tertiaires. C'est pourquoi l'Agglomération a fait l'acquisition des anciens locaux de la Mutualité sociale agricole, avenue Bujault. Ces bâtiments seront dédiés au numérique et à l'entreprise. Ils accueilleront une pépinière de start-up dans le cadre d'un partenariat inédit avec les acteurs économiques au premier rang desquelles les mutuelles Niortaises. Ce lieu accueillera également un espace de formation supérieure. Niort prend ainsi pleinement sa place au cœur du mouvement d'innovation de notre société.

En 2018, sachez que ma détermination et surtout que mon engagement pour Niort et son Agglomération sont plus forts que jamais. ●



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

29 novembre 2017. Dans le cadre de son "parcours citoyen", le conseil municipal des enfants a reçu la visite du maire de Niort, Jérôme Baloge, à l'école Jules-Michelet. Les jeunes conseillers l'ont questionné sur ses motivations, son emploi du temps, ses satisfactions, ses déceptions... En retour, le maire les a invités à visiter son bureau, à l'Hôtel de Ville, et ceux qui le souhaitaient ont même pu s'installer dans son fauteuil et porter quelques instants l'écharpe tricolore.

Bruno Derbord

LANCEMENT DES FESTIVITÉS DE NOËL

2 décembre 2017. Illuminations, marché de Noël, patinoire, piste de luge... La Ville a lancé les festivités de Noël en musique, en lumière et en mouvement sous les yeux émerveillés d'un public, comme à l'accoutumée, très nombreux. C'était parti pour trois semaines d'animation dans un centre-ville habillé de rouge et blanc, avec des vitrines généreusement décorées par les commerçants.



Olivier Drillon



Bruno Derbord

LES COULEURS DU DONJON

Du 2 au 25 décembre 2017. Les projections animées sur les murailles du Donjon deviennent un grand et incontournable classique des festivités de Noël. Cette année, la créatrice d'origine niortaise Alice Haldenwang a emmené le public dans le cosmos, sur quatre planètes, pour un voyage poétique qui mariait images et musique. Une très belle réussite !

LA GLISSE DE NOËL

Du 2 décembre 2017 au 6 janvier 2018. Les amateurs de sensations semi-fortes avaient rendez-vous sur l'allée foraine de la Brèche où les attendait, dans une ambiance montagnarde, la piste de luge qui culminait à 4 mètres. La place du Temple et sa patinoire étaient, quant à elles, le point de convergence de ceux qui préfèrent les plaisirs conjugués de la glisse et de la tartiflette bien chaude.



Olivier Drillon

TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON

8 et 9 décembre 2017. Les Niortais, les associations, les commerçants... ont de nouveau rivalisé d'audace et de générosité pour la noble cause du Téléthon. L'association Un pas de plus, Gilles le crêpier, les Lions clubs de Niort et Melle en partenariat avec la Ville de Niort, le club Des chiffres et des lettres, les commerçants de Niort en ville, la CPAM, l'APE Pasteur, la FNSEA et JA, les clubs de plongée CNL, Apnée et Millebulles, la piste de luge et patinoire éphémères, ont à eux tous remis pour plus de 5 000 € de dons à l'AFM Téléthon 79, en présence de Cécile Martinat, directrice de recherches à l'INSERM.



Christophe Bernard



Bruno Derbord

FIN DES TRAVAUX ROUTE DE COULONGES

14 décembre 2017. Débutée mi-septembre 2017, la troisième et dernière tranche de travaux route de Coulonges est achevée. La déviation a pu être levée et la circulation reprendre normalement. La signalisation au sol de la bande cyclable, prévue dans le sens Coulonges - Niort sera réalisée dès que les conditions météorologiques le permettront. Ce chantier, conduit par la Ville de Niort, a aussi été l'occasion de repositionner les arrêts de bus "Bourgeois" et "Lycée horticole" et de les mettre aux normes d'accessibilité.

LES VŒUX DU MAIRE

20 janvier. Sous le dôme de Noron, le maire, Jérôme Baloge entouré de sa majorité municipale a présenté ses vœux à la population niortaise. Devant plus de 1 000 personnes, il a balayé les nombreux projets qui vont entrer dans leur phase opérationnelle et marqueront "l'ouverture d'un cycle de réalisations" : site Boinot, conservatoire, galerie Hugo, piscine Pré Leroy, mise en accessibilité des bâtiments communaux, travaux dans les écoles Jacques-Prévert, George-Sand et Edmond-Proust... Il a confirmé la continuité du stop-fiscal instauré dès 2015, ainsi que les dispositions de l'exonération progressive de la taxe d'habitation dont vont bénéficier 17 434 foyers niortais.



Darré

Tous les temps forts sont sur niqr.tv

ACCESSIBILITÉ | Par Isabelle Toesca

UNE CARTE POUR LES ÉQUIPEMENTS ACCESSIBLES

La Ville a mis en ligne sur son site vivre-a-niort.com une cartographie qui localise précisément les équipements publics et privés recevant du public sur son territoire, accessibles ou en cours d'accessibilité. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) qui impose aux communes de publier la liste des équipements recevant du public qui ont réalisé un Ad'AP ou déposé une attestation d'accessibilité auprès de la mairie. Pour simplifier la lecture de cette liste, la Ville, en collaboration avec Niort Agglo, a développé un plan dynamique qui permet la recherche facile d'un équipement (commerce, administration, école, salle de sport...), par son nom, sa catégorie ou son adresse. Chaque famille d'équipement est symbolisée par une couleur et chaque point cliquable indique si les lieux sont

accessibles ou en cours d'accessibilité. L'outil permet aussi de les repérer autour d'un point géolocalisé sur un périmètre variant entre une centaine de mètres à deux kilomètres. La carte est régulièrement mise à jour à partir des attestations transmises à la mairie par les propriétaires. La liste des équipements est toujours disponible en version PDF, mais aussi sous forme de tableau cliquable qui pointe vers la carte pour les personnes malvoyantes qui disposent d'un logiciel spécifique de lecture de pages web. ●

📧 Consulter la carte sur vivre-a-niort.com > services publics > Handicap > Ad'AP.

📞 En cas d'erreur ou d'omission dans la liste des équipements publiée, contactez le service Accessibilité - Inclusion au 05 49 78 78 25.



Bruno Derbord

AMOUREUX(SE)

TANLIB FÊTE LA SAINT-VALENTIN

Jusqu'au 6 février, déclarez votre flamme à votre amoureux(se), par mail à saintvalentin.tanlib@gmail.com en indiquant vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, et gagnez votre dîner et nuit de Saint-Valentin au restaurant Le Donjon et au Logis de Sèvres. 300 caractères maxi, espaces compris et une seule déclaration par personne. Les déclarations seront publiées sur la page Facebook tanlib, celle qui recevra le plus de likes l'emportera. Fin des votes le 6 février à 19h.

ENVIRONNEMENT



Pour chasser toutes les fuites d'énergie

L'Espace Info Énergie de L'ADIL79 (Agence départementale d'information sur le logement) organise les "Nuits de la thermographie", avec le soutien de Niort Agglo. Muni d'une caméra thermique, un conseiller info-énergie vous montrera par où s'échappe la chaleur de logements de votre commune ou de votre quartier, puis exposera les choix techniques les plus judicieux pour y remédier, du simple éco-geste à d'éventuels travaux d'isolation thermique ou d'efficacité énergétique.

Rendez-vous niortais

Jeudi 8 février, une balade thermographique est prévue à Niort, dans le quartier de Goise. Rendez-vous à 18h30 pour une présentation de la technologie employée, suivie d'une balade avec la caméra et d'une thermographie réalisée à l'intérieur d'un bâtiment. Les clichés seront analysés et un conseiller présentera les dispositifs d'aides à la rénovation.

L'animation est gratuite et ouverte à tous. Le nombre de place étant limité, l'inscription préalable est obligatoire. Le lieu de rendez-vous vous sera communiqué lors de l'inscription.

📞 Plus d'infos et inscriptions auprès de **Anthonin Labbe** : 05 49 28 08 08 ou a.labbe@adil79.fr

EN PLUS

DÉMARCHES. Depuis le 1^{er} janvier 2018, pour toutes vos démarches administratives, l'accueil de l'hôtel de Ville est ouvert tous les mardis à partir de 10h (et non plus seulement le 1^{er} mardi du mois).

DROITS DES FEMMES | Par Anais Nocquet (stagiaire)

LES FEMMES ET LE SPORT



Du 3 au 11 mars 2018, la Ville de Niort propose différentes manifestations dans le cadre de la Semaine des droits des femmes, sur le thème "Les femmes et le sport".

Durant cette semaine consacrée aux femmes, la Ville de Niort vous propose de découvrir l'exposition photographique "La femme dans les manifestations sportives en Deux-Sèvres", de Michel Hartmann (photographe professionnel) dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. Vernissage samedi 3 mars, à 18h. Cette exposition organisée en partenariat avec l'association Impulsions femmes sera en place du 3 au 11 mars.

Judi 8 mars, à 18h : introduction par Monsieur le Maire, puis conférence sur *Le sport : histoire(s) d'être(s) ensemble*. Du Front populaire à aujourd'hui de Michaël Attali, professeur des Universités à l'Université Rennes 2 et commissaire scientifique de l'exposition éponyme

qui sera visible en mairie du 3 au 11 mars.

À 19h : au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, table ronde sur "Les femmes et le sport" qui réunira des dirigeantes de clubs et des sportives de haut niveau qui viendront témoigner de leur parcours.

Vendredi 9 mars, à 20h : lecture théâtralisée sur "Les mots et les maux du sport" par le comédien Stéphane Keruel (Le Chant de la Carpe), au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Cette semaine se clôturera **samedi 10 et dimanche 11 mars** par des temps de découverte et d'échanges avec les clubs sportifs féminins niortais. ●

@ Planning à retrouver sur le site www.vivre-a-niort.com

Le collectif, la Ligue, les femmes

Le Collectif 109 et la Ligue des droits de l'homme organisent rencontres, débats et performances dans le cadre de la journée des droits de la femme.

Judi 8 mars, à 20h : conférence-débat, au Centre Du Guesclin, salle 10, avec Alexia Delbreil. Psychiatre et médecin légiste au CHU de Poitiers, elle réalise les autopsies pour les homicides conjugaux. Elle est l'auteur d'une thèse sur les femmes tuées par leurs compagnons.

À 14h : rencontre-débat avec des lycéens au lycée Paul Guérin.

Samedi 10 mars, à partir de 11h : devant la librairie des Halles, performance par le Collectif 109 et La Ligue des droits de l'homme. Cette action sera annoncée via les réseaux sociaux le 14 février. Chaque semaine un nouveau visuel sera proposé jusqu'à la date de la performance que l'on pourra retrouver dans les vitrines de la librairie des Halles.

@ Contacts : ldh-niort@ldh-france.org - www.collectif109.fr - contact@collectif109.fr

Au musée

Le musée Bernard d'Agesci organise trois événements dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

Mercredi 7 mars, à 18h : "Voiles, une histoire du Moyen Âge à Vatican II", conférence par Nicole Pellegrin, historienne du genre et anthropologue du vêtement au CNRS.

Judi 8 mars, à 15h : "Les figures romanesques féminines d'Ernest Pérochon", conférence par Éric Kocher-Marboeuf, maître de conférences en Histoire contemporaine à l'Université de Poitiers, président des Amis d'Ernest Pérochon. De Nène à la Misangère, des Gardiennes à Marie-Rose Méchain, Ernest Pérochon a souvent donné la place d'honneur à des femmes dans ses romans.

Du 7 mars au 8 avril : Exposition "Il était une fois...", de Nicole Doray-Soulard, céramiste. Outre la sculpture animalière dont elle est spécialiste, l'artiste magnifie la féminité faite de rondeurs, de grâce, de coquetterie et d'élégance.

i Gratuit pour les moins de 25 ans.

EN PLUS

CAFÉ HISTOIRE.

Sur le thème des femmes dans la Grande Guerre avec Évelyne Morin-Rotureau, historienne, ex-députée aux droits des femmes et à l'égalité. **Samedi 3 mars, à 14h, (lieu à définir).**

PORT BOINOT | Par Isabelle Toesca

LA NOUVELLE VIE DE LA MAISON PATRONALE ET DE LA FABRIQUE BOINOT

La Ville lance un appel à projets pour l'occupation de la Maison patronale et de la Fabrique des anciennes usines Boinot, dans le cadre du futur aménagement de Port Boinot. Restaurateurs et opérateurs immobiliers sont invités à remettre leurs offres jusqu'au 15 mai 2018.

La Maison patronale et la Fabrique marquent l'entrée historique des anciennes usines de chamoiserie situées à l'angle des Ponts-Main, du boulevard Main et des allées Dunant. Une place toute particulière est réservée à ces deux bâtiments patrimoniaux dans le projet Port-Boinot, dont l'une des vocations principales est de créer un lieu qui préserve la mémoire industrielle du site et le lien avec le parc naturel du Marais poitevin. Pour Jérôme Baloge, Maire de Niort : *"Le potentiel d'attrait du site est incontestable. Port-Boinot redonnera vie à ce patrimoine en friche. Un véritable pôle touristique se dessine ici ! La Maison patronale et la Fabrique sont au cœur du projet et contribueront à la réappropriation des lieux par les Niortais."*

Dans un premier temps, la Ville a engagé un programme de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des deux bâtiments. Elle lance aujourd'hui un appel à projets pour

désigner un opérateur qui occupera les lieux à l'horizon 2021.

Un établissement de restauration dans la Maison patronale

La Ville souhaite accueillir dans la Maison patronale datant de 1880 un établissement de restauration, de type "bistronomique" ou "brasserie parisienne" sur deux niveaux, qui respectera les caractéristiques architecturales du bâtiment, l'ordonnement des pièces, les boiseries intérieures. L'étage pourrait être réservé à des salons pour un accueil de type "lounge" ouvert sur une terrasse de 50 m². Au rez-de-chaussée, un accueil-bar lié au jardin aurait toute sa place.

Une restauration extérieure de la Fabrique

La Fabrique construite vers 1940 le long du boulevard Main donne un aspect imposant au site. Les nouvelles fonctions et usages

du bâtiment seront proposés par l'opérateur dans le cadre de l'appel à projets. *"On peut envisager ici un lieu événementiel, culturel, de réception, de co-working. Un lieu de vie en journée, le soir, le week-end, à n'importe quelle saison. Tout reste à imaginer !"* Le porteur de projets qui sera désigné à l'issue de cette consultation procédera à l'aménagement intérieur en lien avec son activité qui devra répondre à l'objectif de la Ville d'animer Port Boinot.

Le site Boinot fermé au public

Depuis début janvier, le site est fermé au public et demeurera inaccessible jusqu'à l'achèvement du projet Port Boinot. En janvier, l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) a mené un chantier de fouilles. En mars 2018, les démolitions vont se poursuivre sur deux bâtiments situés le long de la rue de la Chamoiserie. Le public est désormais invité à contourner le site en empruntant la rue de la Chamoiserie, l'allée Dunant et le boulevard Main, pour rejoindre le centre-ville depuis les quais de Belle-île et Métayer. ●

@ Appel à projets en téléchargement jusqu'au 15 mai 2018 sur vivre-a-niort.com
> Mairie > Appel à projets.



CIMETIÈRE NATUREL DE SOUCHÉ



Bruno Derbord

UN LIEU DE MÉMOIRE ET DE VIE

Unique en France, le cimetière naturel de Souché suscite l'intérêt national. Il est aujourd'hui labellisé Refuge LPO* pour sa qualité environnementale.

Les collectivités de France s'y pressent pour visiter ce concept nouveau de cimetière qui bannit les pesticides, le marbre et le béton, la thanatopraxie des corps. Quatre ans après son ouverture, le cimetière naturel n'en finit pas de faire parler de lui. Il a fait sensation lors d'un récent colloque national de la LPO et le sénateur Joël Labbé, auteur de la loi sur le zéro phyto dans les espaces publics, a salué l'initiative niortaise appelant de ses vœux que d'autres collectivités lui emboîte le pas.

À ce jour, 17 fosses (pouvant contenir plusieurs cercueils) ont été creusées, 21 cavurnes ont été attribués et 17 dispersions ont été réalisées. S'il n'a pas été fixé de capacité maximum, ce cimetière n'a pas non plus vocation à multiplier à l'excès les sépultures afin

de préserver son identité paisible. C'est aussi pour cela que l'on ne peut réserver son emplacement par anticipation.

Dans ce lieu de mémoire, la vie a progressivement trouvé sa place. Labellisé "Refuge LPO" pour la qualité de sa biodiversité, il accueille une flore et une faune préservées par le non usage des pesticides. On y rencontre notamment l'Azuré du serpolet, un papillon rare inscrit à la liste européenne des espèces protégées.

La labellisation du site a induit des préconisations de la LPO, comme la création d'une mare, d'une spirale de plantes aromatiques... Des panneaux pédagogiques expliquant la biodiversité du site vont être installés prochainement. ●

(1) Ligue de protection des oiseaux.

ESPACE PUBLIC

LE DAUPHIN DE BERNARD D'AGESCI BIENTÔT RESTAURÉ

Quatre sculptures en pierre calcaire situées rue du Rabot et rue Saint-Marthe ont repris fin janvier le chemin de la conservation des musées dans le but de les préserver.

Ces œuvres entrées dans les collections des musées de Niort Agglo par donation étaient exposées sur l'espace public depuis les années 80. Alertée par la commission valorisation du patrimoine du conseil de quartier du centre-ville sur leur état de détérioration, la Ville de Niort a décidé de faire retirer ces sculptures de l'espace public avec l'intervention des musées. La plus prestigieuse d'entre elles, le Dauphin sculpté par Bernard d'Agesci en 1803, a quitté la rue Sainte-Marthe et sera restaurée dans les prochains mois. Il s'agit d'un élément de l'ancienne fontaine du Port que les Niortais pourront redécouvrir à l'occasion d'une exposition consacrée à l'artiste en juin 2018 au musée Bernard d'Agesci. Les trois autres lapidaires situés rue du Rabot, une niche du XV^e siècle, un atlante et une cariatide de la fin du XVII^e siècle dont les auteurs restent anonymes seront placés en réserve.



Bruno Derbord

VACANCES D'HIVER

BONNES VACANCES AVEC LES CSC

À la Maison de quartier de Goise, les 6-11 ans feront des expérimentations scientifiques la première semaine. L'après-midi, ils apprendront à construire des fusées à air ou à eau, créer un volcan ou recolorer une plante.

À Champclairot - Champommier, les 11/15 ans feront un stage vidéo avec l'association Hors-Champs et réaliseront un film présentant les deux quartiers. Pour la même tranche d'âge, les CSC Chemins Blancs, Centre et du Parc organisent un séjour ski à Saint-Lary.

Au CSC Centre, ouvert pendant toutes les vacances, la deuxième semaine sera consacrée au monde du livre, dans le cadre de son inscription au concours "La librairie idéale". Au programme : visite de la librairie des Halles, lecture, création et illustration d'histoires.

Au CSC Grand Nord, l'accueil de loisirs est ouvert du 12 au 23 février. Stages à thème à la maison de quartier de Cholette.

À la Maison de quartier de Goise, boum le 10 février de 18h30 à 22h et avec le CSC Souché, dîner dansant, le 24 février, au Dôme de Noron.

La Ville a inscrit une enveloppe de 1453 000 € en faveur des CSC à son budget primitif 2018.

MA VILLE EN VÉLO | Par Jean-Philippe Béquet

ROULEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

L'année 2018 sera celle de la remise à niveau des bandes, voies et pistes cyclables sur la ville et de la mise en service de deux nouveaux "circuits malins". Le tout pour encourager et sécuriser les déplacements cyclistes.

Toutes voies et itinéraires confondus, la ville de Niort compte une centaine de kilomètres sur lesquels les cyclistes peuvent circuler en sécurité, parfois en partageant l'espace public avec les autres usagers. Les déplacements doux sont un volet de la politique municipale en matière de mobilité. *"Quand on réaménage ou qu'on requalifie une voirie on intègre forcément l'usage du vélo dans notre réflexion, même si on n'a pas toujours la possibilité de faire un aménagement spécifique"*, précise Dominique Six, adjoint à la voirie et à la mobilité urbaine. La Ville lance, cette année, un grand chantier de remise en état de la signalisation sur voirie afin de sécuriser les déplacements cyclistes. Elle y consacrera un budget de 115 000 € environ.

Le projet initial qui consiste à relier chaque quartier au centre-ville par des itinéraires cyclables apaisés se poursuit. Deux de ces "circuits malins" sont en service depuis 2015. Au départ de la Brèche, ils font la liaison avec La Mude et Terre de sport / L'Acclameur. Deux autres suivront en 2018 vers Cholette et Le Clou-Bouchet. Pour ce faire, la Ville a signé une convention avec l'association VillOvélo qui quitte son local éphémère du site Boinot pour s'installer dans un des bâtiments sur pilotis de Pré-Leroy. En échange de cet hébergement gracieux, l'association s'engage à livrer deux "circuits malins" par an jusqu'à 2020.

Pour faciliter la circulation cycliste, des "tourne-à-droite" matérialisés par des pan-

neaux spécifiques ont été installés dans onze carrefours de la ville. Ils permettent aux cyclistes de franchir les feux sans marquer l'arrêt, uniquement dans la direction de la flèche et en cédant la priorité aux autres usagers, y compris les piétons. Quarante-trois "doubles sens cyclables" ont été instaurés dans la ville, ils sont eux aussi matérialisés par

un panneau spécifique à l'entrée de la voie sur laquelle la vitesse est limitée à 30 km/h. Enfin, pour garer son vélo en toute sécurité, 1703 garages à vélos (arceaux métalliques) sont disposés aux abords des équipements municipaux (salles de sport, mairies de quartiers, écoles...), des sites emblématiques et dans les rues piétonnes. ●



Bruno Derbord

@ Retrouvez la cartographie de toutes les voies cyclables de la ville sur le site vivre-a-niort.com
Cadre de vie > Déplacements > Circuler à vélo.

TRAVAUX

La traversée du bourg de Sevreau en travaux

La seconde tranche de requalification du bourg de Sevreau est lancée depuis lundi 22 janvier. L'objectif est l'apaisement du trafic sur cet axe emprunté chaque jour par plus de 7 000 véhicules. La circulation sera interrompue jusqu'au 28 février, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Une déviation par Saint-Liguaire est mise en place, entre le rond-point de la station d'épuration de

Goillard et l'école de Magné. La route reste ouverte aux véhicules légers, le matin jusqu'à 8h30 et le soir après 17h, ainsi que le week-end. Elle est, en revanche, fermée aux poids lourds, 7j/7, 24h/24. Le chantier se poursuivra sans interruption de la circulation du 1^{er} au 14 mars. Les travaux consisteront en l'aménagement d'une chicane avec îlot central, juste avant le chemin des Hérons,

afin de ralentir la circulation dans les deux sens. Sur le côté droit de la chaussée, le trottoir sera élargi pour répondre aux normes d'accessibilité et assurer la continuité piétonne. Un nouveau revêtement de chaussée sera posé. Un pavage, une haie bocagère et quelques arbres marqueront l'entrée du bourg. Les travaux achevés, l'ensemble de la traversée de Sevreau passera en zone 30.

COMMENT
ÇA MARCHE

Inscrire son enfant en multi-accueil municipal

Ne dites plus crèche, mais multi-accueil. Un décret d'août 2 000 redéfinit la dénomination des structures d'accueil des tout jeunes enfants et fait la distinction entre les différentes formules de garde.

LES DIFFÉRENTS ACCUEILS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Niort gère quatre multi-accueils, une halte-garderie et un service d'accueil familial. Les enfants y sont accueillis à partir de deux mois et demi jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. Plusieurs types d'accueil sont assurés :

- **Les multi-accueils.** Réguliers (planifiés sur une année) ou occasionnels, ils sont réservés aux enfants niortais et font l'objet d'un contrat entre le CCAS et les parents. L'inscription préalable est obligatoire.

- **La halte-garderie** propose un accueil occasionnel, ouvert en priorité aux enfants niortais, limité à trois demi-journées par semaine. Une inscription préalable est obligatoire. Les enfants y sont accueillis de deux mois et demi à quatre ans.

- **Le service d'accueil familial** regroupe les assistant(e)s maternel(le)s salarié(e)s du CCAS qui travaillent à leur domicile et accueillent chacun un et trois enfants (quatre exceptionnellement), de deux mois et demi jusqu'à leur entrée à l'école maternelle, du lundi au vendredi, entre 7h et 19h30. Ils sont encadrés par une directrice et une éducatrice jeune enfant.

INSCRIRE UN ENFANT



Quelles que soient les questions que vous vous posez concernant l'inscription et l'accueil de votre premier enfant, vous devrez prendre rendez-vous au Relais petite enfance où l'on vous expliquera et vous orientera vers l'offre d'accueil la mieux adaptée à vos besoins et à vos

contraintes. Plusieurs formules existent (*lire ci-contre*). Les familles déjà familiarisées avec l'accueil en structure municipale, qui souhaitent inscrire un deuxième enfant, peuvent trouver les formulaires nécessaires sur le site de la Ville : www.vivre-a-niort.com

OÙ S'INSCRIRE ?

Le Relais petite enfance est le lieu ressource pour les familles recherchant un mode d'accueil individuel ou collectif adapté pour leurs enfants de moins de 6 ans. Il accueille aussi les assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s de la ville et les personnes employées au domicile des

parents et les parents employeurs. Géré par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Niort, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) des Deux-Sèvres, le Relais petite enfance centralise les inscriptions dans toutes les structures municipales d'accueil.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Pour un enfant âgé de moins de quatre ans accueilli en multi-accueil, en halte-garderie municipale ou chez un(e) assistant(e) maternel(le) salarié(e) du CCAS, le tarif est établi selon les revenus de la famille et le nombre d'enfants à charge. Sur le site www.mon-enfant.fr de la CAF, un simulateur de tarification permet de calculer le montant de la participation

familiale dans toutes les structures partenaires au titre de la Prestation de service unique (PSU).

Vous pouvez payer en ligne vos factures de crèche, halte-garderie et service d'accueil familial (assistant(e)s maternel(le)s du CCAS) en vous connectant sur : www.tipi.budget.gouv.fr

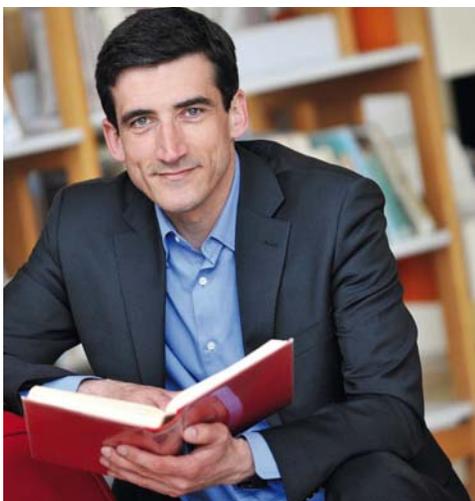
Contact : Relais petite enfance - Rue Pieter-Bruegel - Tél. : 05 49 05 54 92

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Possibilité d'accueil sur rendez-vous.

BUDGET 2018

Le conseil municipal du 18 décembre 2017 a voté le budget primitif 2018. Un budget marqué par la stabilisation des taux de fiscalité locale et des dotations de l'État, ainsi que la préservation volontariste des investissements dans un contexte contraint. Le Maire, Jérôme Baloge, en explique les grandes lignes.

Par Jean-Philippe Béquet.



Marie Delage

Le budget global 2018 s'équilibre à 109 700 M€, quelles en seront les orientations majeures et les décisions fortes ?

Jérôme Baloge. Une des confirmations du budget 2018 est la non-augmentation des taux de fiscalité. C'est une situation plutôt exceptionnelle dans notre environnement local. Je ne peux que regretter que certaines collectivités aient choisi d'augmenter leurs

taux, quand nous faisons de gros efforts. Ce n'est ni le cas de notre ville ni de notre agglomération et c'est très appréciable. On fait partie des rares collectivités à assurer cette stabilité pour ses habitants.

Les autres axes sont également fidèles à nos engagements et constants par rapport aux années précédentes. C'est d'abord le rétablissement des finances publiques de la ville qui, ces dernières années, ont eu à répondre à deux grandes difficultés : l'endettement très important hérité qu'on épure progressivement et la baisse des dotations de l'État de 10 M€ depuis 2014. C'est une somme que l'on ne retrouvera pas et qui n'ira pas au bénéfice du territoire et de ses habitants. Dans ce contexte très particulier, on tient le cap, à savoir la non-augmentation des taux de fiscalité, la maîtrise des dépenses, la capacité à soutenir le remboursement de la dette et le maintien des investissements. Ces axes, on les a définis en 2014 et ils sont réaffirmés chaque année. C'est donc le cas pour ce budget primitif 2018.

Un stop est mis sur la baisse des dotations de l'État par la signature à venir avec lui d'un pacte financier qui engage la collectivité à maîtriser ses dépenses de fonctionnement. Cette maîtrise est déjà engagée puisqu'on

— CHIFFRES CLÉS —

BUDGET GLOBAL POUR 2018
109,7 M€

**DOTATIONS GLOBALES
DE FONCTIONNEMENT**
7,9 M€

note une baisse de 0,3% des dépenses de fonctionnement et une hausse de 0,7% des recettes, de budget primitif à budget primitif. Faudra-t-il aller encore plus loin pour satisfaire les termes du pacte ? Quels leviers actionner ?

Jérôme Baloge. Il est très appréciable que les dotations ne baissent plus. Ce qui est perdu est perdu, mais au moins, on ne va pas perdre davantage. Cela doit nous permettre de retrouver une dynamique légèrement haussière pour les recettes, supérieure aux dépenses qui, elles, sont en baisse. On va ainsi au-delà de la maîtrise des dépenses. Cette baisse touche principalement les dépenses



« L'EXERCICE N'EST NI FACILE, NI TOUJOURS VISIBLE, MAIS IL S'APPRÉCIE CHAQUE ANNÉE QUAND ON VOTE LE BUDGET »

Jérôme Baloge

courantes. Elle démontre que la collectivité est particulièrement économe. Sur ces deux critères on peut donc répondre aujourd'hui aux termes du pacte financier. Nous devons être vigilants sur notre capacité de désendettement car l'héritage est lourd et les investissements nécessaires.

L'autofinancement net passe de 300 000 € (2017) à 1M€ (2018), soit un bond de +233 %. Même s'il demeure modeste, y voyez-vous un bon signal pour l'investissement futur ?

Jérôme Baloge. Ça va dans le bon sens, même si j'estime que c'est insuffisant. Cela dit, c'est un bon signal pour l'investissement et la traduction de l'effort mené par la collectivité. Reste que notre capacité d'autofinancement augmente aussi parce que les dotations de l'État sont enfin stabilisées.

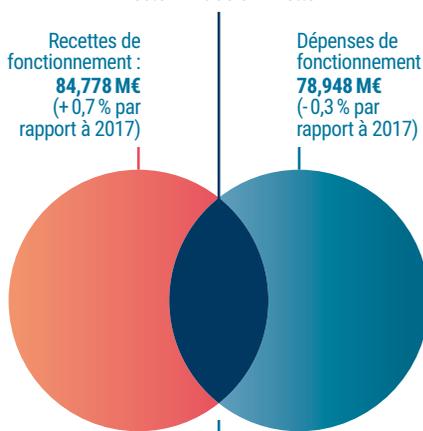
Vous poursuivez les investissements sur le patrimoine public et qualifiez le budget 2018 de volontariste. Quels seront les grands travaux de 2018 ?

Jérôme Baloge. Notre capacité d'investissement est contrainte, mais notre volonté est

CAF brute : 7,030 M€
- 6,030 M€ de remboursement de capital d'emprunt
Reste 1 M€ de CAF nette

Recettes de fonctionnement :
84,778 M€
(+0,7 % par rapport à 2017)

Dépenses de fonctionnement :
78,948 M€
(-0,3 % par rapport à 2017)



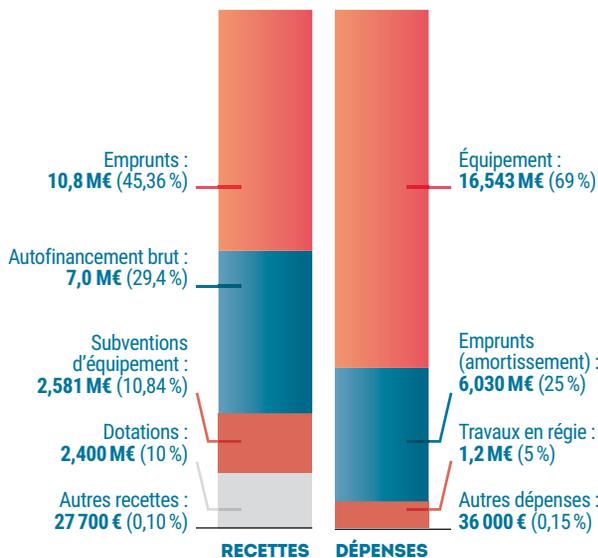
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018

réelle et elle se traduit en particulier sur le patrimoine public. Notamment avec le projet de Port Boinot qui bénéficie de recettes d'investissement importantes. La flèche de Notre-Dame devrait entrer cette année dans une période d'études et de travaux de six ans.

Les écoles vont faire l'objet d'importants travaux. L'accessibilité est elle aussi un enjeu et un investissement importants pour notre ville et pas seulement pour les personnes handicapées. Tout comme l'éclairage public qui, demain, permettra de faire des économies en fonctionnement. Mais ceci demande de renouveler le parc qui est vieillissant. Il y a eu des pannes sur certains secteurs dues à sa vétusté. Le nouveau mobilier sera beaucoup plus homogène et plus esthétique.

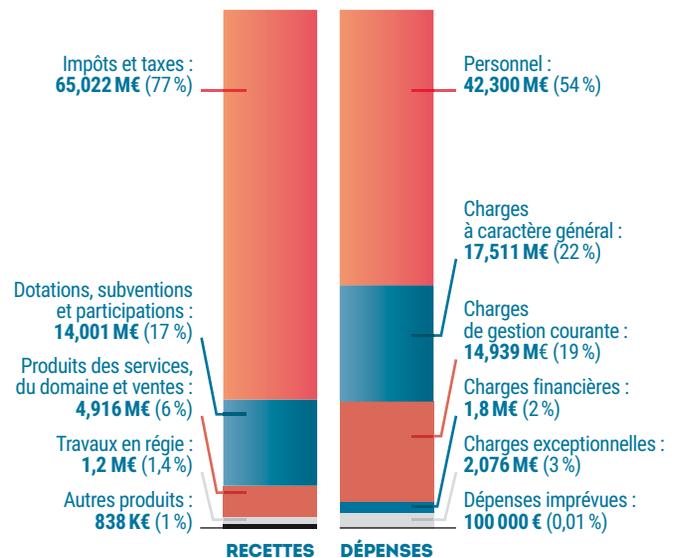
Vous donnez une forte priorité aux dépenses d'investissement en faveur de la jeunesse et de l'éducation (1,492 M€ soit +47,5 % par rapport à 2017). Quelles en seront les traductions ?

Jérôme Baloge. Les bâtiments scolaires font partie de nos priorités, notamment l'école Jacques-Prévert qui va mobiliser pas loin de



SECTION INVESTISSEMENT

Recettes : 5,009 M€ (-27,1 % par rapport à 2017)
 Dépenses : 23 809 M€ (-11,7 % par rapport à 2017)



SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes : 84,778 M€ (+0,7 % par rapport à 2017)
 Dépenses : 78,948 M€ (-0,3 % par rapport à 2017)

1,4 M€ sur deux ans. Mais il y a aussi Goise avec les premiers travaux d'aération suivis de travaux d'isolation renforcée. Nous portons une attention particulière à la jeunesse avec un accueil de loisirs estival plus important pour la tranche d'âge des adolescents en élargissant l'offre de séjours sportifs et culturels. La jeunesse, ce sont aussi les activités sportives et culturelles, et sur ce plan l'Agglo va prendre une part de plus en plus importante dans les années qui viennent avec le complexe sportif de la Venise verte, la piscine de Pré-Leroy, la réhabilitation du conservatoire et la transformation de la médiathèque.

Cette année encore, vous maintenez le volume de subventions au CCAS et aux associations sportives et culturelles.

Jérôme Baloge. Depuis 2014 et malgré les contraintes financières, nous maintenons le volume de subventions au Centre communal d'action sociale. Les besoins sociaux ont été importants ces dernières années. Mais le CCAS ce n'est pas seulement le soutien à la précarité. C'est aussi la petite enfance, les services aux personnes âgées qui ont été étendus. Il va y avoir la création d'une nouvelle crèche place du Port en remplacement de la crèche du Mûrier difficilement accessible. C'est un investissement important, mais nécessaire, porté en partie par le CCAS. Nous aurons la création d'un bâtiment ouvert et accessible qui accueillera aussi le centre socioculturel centre-ville. C'est aussi un choix fort et important de maintenir depuis deux ans les subventions aux associations culturelles et sportives parce que leurs activités concernent beaucoup de Niortais.

Depuis 2014, le recours à l'emprunt a été limité. Allez-vous poursuivre en ce sens ?

Jérôme Baloge. Ces dernières années, la Ville a réduit son endettement de 15 M€. Ce qui fait que notre endettement est passé de 90 M€ à 75 M€. C'est une baisse importante qui nous permet de réinvestir, ce qui va être une nécessité pour la ville dans les années à venir et qui imposera de recourir de façon mesurée et limitée à l'emprunt. L'enjeu reste d'être en capacité de rembourser la dette, ce à quoi nous mettons un point d'honneur.

Même si l'on ne connaît pas encore les dispositifs de compensation par l'État, comment appréhendez-vous la baisse d'un tiers des recettes de la taxe d'habitation en 2018, avant sa disparition en 2020 ?

Jérôme Baloge. On va voir les choses du bon côté parce que c'est une bonne nouvelle pour les personnes concernées et on aurait tort de ne pas l'apprécier. Et, à ce jour, il n'y a pas de raison de ne pas croire en la compensation de cette perte de recette pour la collectivité promise par l'État. La disparition totale de cette taxe marquerait, à mon sens, la fin possible et souhaitable d'une discrimination territoriale.

Il y a des changements au niveau du stationnement, cette année. Prévoyez-vous une augmentation des recettes ?

Jérôme Baloge. Ce n'est pas l'objectif ! Le périmètre et la tarification horaire sont inchangés et l'heure gratuite à la Brèche est maintenue. Le parking de la Roulière offre toujours des tarifs très attractifs à 1 € par jour. Par contre, les nouveaux horodateurs permettent de payer par carte bancaire.

Nous avons juste passé la barre du mi-mandat, quel bilan dressez-vous de votre action en faveur du redressement des finances de la Ville annoncé dès 2014 et entamé dès le budget 2015 ? Objectifs atteints ?

Jérôme Baloge. Les budgets qui se suivent, les orientations définies et les comptes administratifs qui amplifient et renforcent ces orientations, prouvent que les engagements et le cap sont tenus malgré une mer plutôt agitée pour les collectivités locales. L'exercice n'est ni facile, ni toujours visible, mais il s'apprécie chaque année quand on vote le budget ou quand les citoyens lisent leur feuille d'impôts. Cet exercice prend beaucoup de temps, d'énergie, de volonté, mais il est efficace. J'aime la politique qui se concrétise de cette façon-là. ●

ENCOURS DE LA DETTE
 AU 1^{er} JANVIER 2018

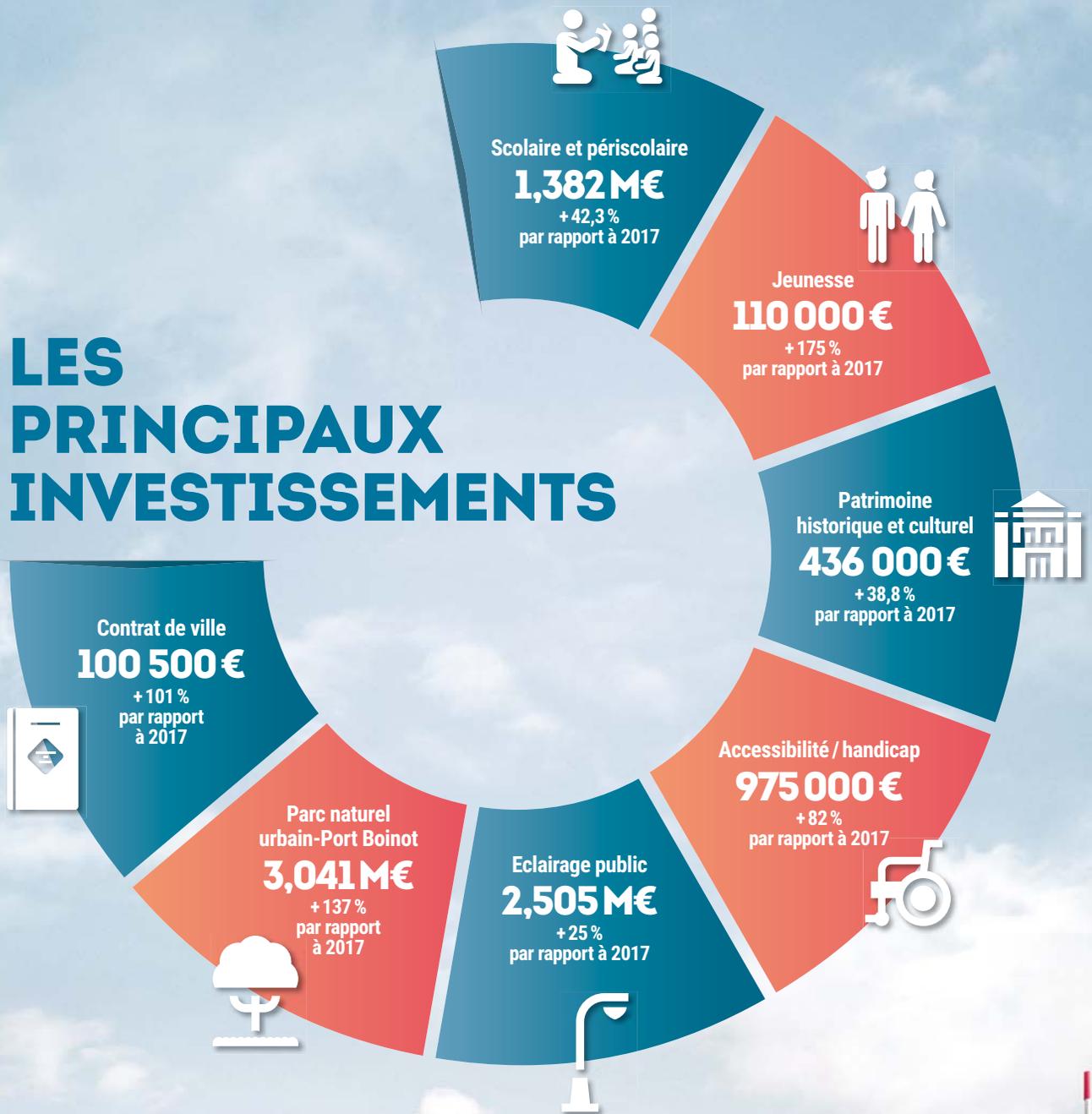
BUDGET PRINCIPAL
67 253 K€

BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT
8 268 K€

CUMUL
75 521 K€

BAISSE DE L'ENCOURS
 DE LA DETTE DEPUIS 2014
13,435 M€

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS



SPORTS D'EAU | Par Isabelle Toesca



Cabinet Brochet-Lajus-Pueyo

LA PISCINE PRÉ-LEROY, ENTRE EAU ET LUMIÈRE

La réhabilitation et la mise aux normes de la piscine Pré-Leroy, votées le 20 novembre 2017 en conseil d'agglomération, ouvre de nouvelles perspectives pour cet équipement sportif en cœur de ville.

Construite en 1966, la piscine Pré-Leroy n'offre plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes de confort et de fonctionnalité. Sa réhabilitation et sa mise aux normes approuvées par le conseil d'agglomération portent sur la rénovation du bassin intérieur de 25 m et du bassin sportif extérieur de 50 m aménagé en bassin nordique

pour une pratique toute l'année. Le projet prévoit la transformation de la pataugeoire extérieure en un espace de jeux d'eau et la création d'une nouvelle pataugeoire d'environ 40 m². L'accueil, les vestiaires, les douches, les sanitaires, les espaces techniques et ceux dédiés au personnel bénéficieront d'une rénovation complète.

Le projet global accorde une grande place à la lumière naturelle dans l'équipement et à la transparence entre l'intérieur et l'extérieur. De grandes baies vitrées ouvrent les espaces sur le parc Pré-Leroy et le bassin extérieur.

Au terme de l'opération, les locaux autorisés au public seront entièrement accessibles et les clubs disposeront de bureaux et d'une salle de réunion mutualisée.

Parmi les trois équipes de maîtrise d'œuvre sélectionnées le 4 mai 2017, le cabinet d'architecture Brochet Lajus Pueyo de Bordeaux a été retenu par le jury pour réaliser ce projet. Le coût des travaux s'élève à 12 M€ HT. ●

INCINÉRATEUR DE SOUCHÉ



Bruno Derbord

Le démantèlement touche à sa fin

Le démantèlement de l'unité d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) de Souché à Niort se poursuit jusqu'en février pour laisser place à la construction d'une déchèterie fin 2018. La déconstruction de l'UIOM a débuté fin août 2017 et s'est poursuivie jusqu'à fin janvier 2018. L'entreprise Guintoli va maintenant prendre le relais pour procéder à la remise en état du site. Le béton récupéré sera concassé et réutilisé

pour remblayer le trou de deux mètres de profondeur, début février. Il sera ensuite recouvert d'une couche bitumineuse en attendant la construction d'une nouvelle déchèterie sur le site qui devrait ouvrir à la fin du premier trimestre 2019. Une caméra fixe installée sur le site vous permet de suivre jour par jour l'avancée des opérations.

@ Images accessibles sur www.niortagglo.fr

TRANSPORTS | Par Isabelle Toesca

LE RÉSEAU TANLIB S'ADAPTE !

Depuis le 8 janvier, Tanlib a ajusté le tracé et le cadencement de plusieurs lignes de bus au plus près des attentes des usagers, des établissements scolaires et des principaux employeurs du bassin niortais.

La mise en place de la gratuité sur le réseau Tanlib, le 1^{er} septembre 2017, a entraîné des changements dans les habitudes de déplacement des habitants de l'Agglomération. Nous comptons une progression de 20 à 25% de fréquentation globale sur toutes les lignes, soit près de 5 000 voyageurs supplémentaires par jour", indique Alain Lecointe, membre du bureau de Niort Agglo en charge des transports et de la mobilité. "Après quelques mois de recul sur ce nouveau réseau, puis deux mois de concertation avec des établissements scolaires, des employeurs du territoire... nous proposons depuis le 8 janvier des évolutions sur les principales lignes."



Bruno Derbord

L'objectif premier a été d'ajuster l'offre de transports au plus près de la demande tout en garantissant les correspondances aux pôles d'échanges comme la Brèche ou le pôle Atlantique. Une attention toute particulière a été accordée aux dessertes des établissements scolaires et à l'amélioration de l'efficacité des lignes.

Les principales concernées : 1, 6, 7, 2, 4, 5, 20, 21, 22 et 26. ●

@ Horaires et tracé des lignes sur tanlib.com. Nouveau depuis janvier : l'application Tanlib affiche les horaires d'arrivée des bus en temps réel, ainsi que la recherche d'itinéraires à partir d'un lieu géolocalisé.

SERVICE CIVIQUE

Les ambassadeurs du transport à votre disposition



Bruno Derbord

L'Agglo confie des missions de sensibilisation au transport en commun à des jeunes en service civique. La neuvième équipe est actuellement à l'œuvre.

Cinq filles et trois garçons de 17 à 23 ans, forment la nouvelle équipe chargée d'informer sur le réseau de bus et d'accompagner les personnes pour une première utilisation. Un service gratuit ouvert à tous, particulièrement utile aux publics dits fragiles. Les ambassadeurs du transport effectuent des interventions dans les écoles pour expliquer les règles élémentaires de civisme qui s'appliquent à l'in-

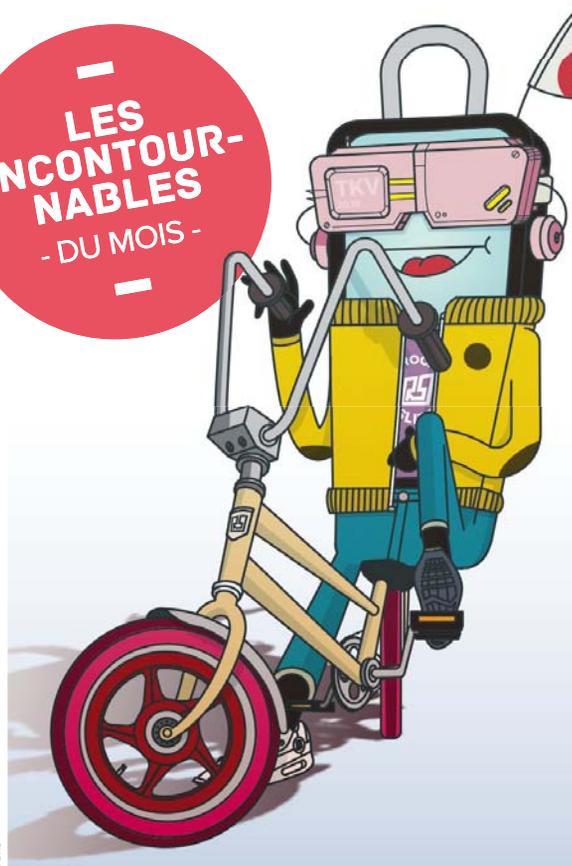
térieur des bus et rappeler les consignes de sécurité. "L'idée c'est de rendre chacun autonome dans ses déplacements sur le réseau", précise Naïma. Les jeunes volontaires suivent des formations dispensées par l'Agglo et ses partenaires. "Cette expérience intervient pour la plupart d'entre nous à un moment où nous nous questionnons sur notre orientation future. C'est une manière utile et enrichissante d'utiliser ce temps de réflexion", remarque Chloé.

Contactez les ambassadeurs des transports au 05 49 28 38 82.

CINÉMA | Par Thomas Manse

LE COURT-MÉTRAGE SELON TAKAVOIR !

LES INCONTOURNABLES - DU MOIS -



Takavoir, le laboratoire niortais des nouvelles images, rencontre la Fête du court-métrage, les vendredi 16 et samedi 17 mars.

La Fête du court-métrage est un événement national qui vise à valoriser le film court sous toutes ses formes.

À l'occasion de la 2^e édition qui aura lieu du mercredi 14 au mardi 20 mars, 30 villes ambassadrices ont été choisies dans toute la France afin de faire vivre la manifestation, dont Niort. C'est donc une "Fête du court-métrage by Takavoir" qui ouvrira la 9^e édition du festival niortais vendredi 16 mars à partir de 18h, au Moulin du Roc, avec une sélection de films courts qui illustrera bien toute la créativité des réalisateurs français. Quelques surprises seront au rendez-vous.

Le festival se poursuivra jusqu'au samedi soir avec des ateliers, démos, conférence, projections... Mashup table, vidéo à 360°, mapping, holo-

gramme, cinéma en réalité virtuelle, vidéo interactive, le public est invité à vivre et expérimenter les nouvelles technologies à portée de tous qui réinventent notre manière de réaliser et regarder des films.

Le festival se clôturera avec la compétition des films de poche pendant laquelle les spectateurs joueront un rôle essentiel puisqu'ils pourront voter pour le Prix du public.

Rappel

Les réalisateurs, amateurs ou professionnels, avaient pour consigne de réaliser un film de trois minutes maximum avec un outil de poche (smartphone, appareil photo, pocket cam...) sur le sujet de leur choix. ●

@ Toutes les infos sur le site www.takavoir.fr

THÉÂTRE IMPRO

En scène avec Aline

Le prochain **Mardi d'Aline** sera rythmé.

Le mardi 6 février, à 20h15, au Patronage Laique, branchez vos écoutilles, entonnez en chœur, les comédiens accordent leurs voix pour une séance spéciale musique. En scène : Nicolas Beauvillain, Igor Potoczny et Jean-Pierre Pouvreau.

Samedi 10 février à 20h30, à la salle des fêtes de Saint-Liguaire, ce sera au tour de l'équipe amateur de se confronter au jeu de l'improvisation. Alinea Niort rencontrera Les Zig's de La Roche-sur-Yon pour un match d'impro. Une chose est sûre, le talent de ces joueurs n'est plus à prouver ! Ces improvisations amateurs vont nous réserver bien des surprises. Qui va gagner : Niort ? La Roche-sur-Yon ? Spectacle à partir de 10 ans.

@ Plus d'informations et billetteries : www.alineetcompagnie.com



MUSIQUE

LE FESTIN D'ALEXANDRE FÊTE LA SAINT-VALENTIN

Pour la Saint-Valentin, l'ensemble baroque **Le Festin d'Alexandre** organise un **happening musical** dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville à Niort, au cours duquel sera revisitée l'ambiance des salons à l'époque baroque. Musiciens, comédiens et membres de l'association vous mettront en appétit de 19h à 20h. Telemann, Bach, Corelli, Mozart... seront servis par trois artistes : Joël Cartier, Thomas Thiebaud et Fulvio Garlaschi avec des solos, duos et trios, sur de multiples instruments pour de nouvelles expériences musicales.



Mercredi 14 février, à 19h.



Informations et réservations conseillées au 06 47 65 55 87.

CABARET



Cabaret Saint Flo

Un spectacle à tout prix

Depuis 1984, le **Cabaret Saint Flo**, composé de bénévoles épaulés par des techniciens professionnels, produit un spectacle inédit chaque année. La mouture 2018 baptisée *Un spectacle à tout prix*, sera jouée les vendredis et samedis du 2 au 17 mars, au Petit théâtre Jean-Richard. Au programme, des sketches, des danses, des chants, de la comédie, de l'humour et des surprises. Une célébrité fera même son apparition... ou peut-être pas. La nouveauté 2018 tient à la nouvelle formule où fusionnent les arts de la scène pour un spectacle très vivant.



Les vendredis 2, 9 et 16 et samedis 3, 10 et 17 mars, à 20h15.



Réservations conseillées sur www.cabaretstflo.fr, au 06 65 40 41 26. Les places sont numérotées.



Renaud Bézy

HOMMAGE H-G CLOUZOT

Par Sylvie Méaille

VIDÉO BURLESQUE EN 3D

L'exposition *Henri-Georges Clouzot, un réalisateur en œuvres*, consacrée à l'univers visuel du cinéaste et aux liens qu'il entretenait avec les artistes de son époque, se poursuit jusqu'au 25 février au musée Bernard d'Agesci.

Elle réunit environ 70 œuvres originales, empruntées à des musées, des galeries ou des collectionneurs privés, dont quatre Picasso et vingt et un clichés photographiques originaux (prêt exceptionnel du Musée Picasso). Une dernière visite guidée est proposée dimanche 18 février à 15h. En marge de cette exposition, ne manquez pas la vidéo 3D de Renaud Bézy *Ballet Barbare 2 : spatioporté*, qui sera diffusée du 31 janvier au 4 mars (lunettes 3D à disposition). Cette micro-fiction burlesque

de 12'42" est à la fois un documentaire sur une performance picturale, un hommage à l'œuvre de Victor Vasarely et un clin d'œil aux films célèbres montrant des peintres en action, comme *Le Mystère Picasso* tourné par Clouzot en 1955. Henri-Georges Clouzot a côtoyé Victor Vasarely et son fils Yvaral. Il a fait appel aux procédés de l'art optique et cinétique dans ses films *L'Enfer* et *La Prisonnière*. ●

@ Plus d'informations sur www.niortaglo.fr

CHANT

VOCAME VOCALISE

L'Atelier de la chanson Vocame donnera quatre représentations de son tout nouveau spectacle *Portrait de famille*, du 2 au 4 mars, au Patronage laïque. Mis en scène par Mona Challot (*La d'Âme de compagnie*), la troupe présente un spectacle entièrement théâtralisé avec des interprétations en solo, duo, en chœur ou en petit groupe de chansons de Jean-Jacques Goldman, Florent Pagny, Céline Dion... Retrouvez la troupe le 2 mars à 20h30, le 3 mars à 14h30 et 20h30 et le 4 mars à 14h30.



Informations et réservations au 05 49 32 06 52.

JET SKI | Par Thomas Manse

LE RACING TEAM 179 EN JETTE

Les Niortais du Racing team 179 cumulent désormais les titres de champions du Grand Ouest ; champions de France et champions d'Europe et placent le jet ski sur le devant de la Sèvre !

Créé en 2008, le Racing team 179 reste modeste jusqu'en 2015, quand il commence à se frotter à la compétition. Grand bien lui en a pris puisque Roland Couhet et Arnaud Bourreau, les deux pilotes, finissent à la 3^e et 4^e place d'une compétition nationale, à Cavalaire. Fort de cette expérience et affichant désormais 25 adhérents, le Racing Team 179 a explosé le compteur en 2017. Anciens pratiquants de moto enduro, Roland et Arnaud ont naturellement glissé vers le jet ski, un sport très physique qui exige un mental d'acier et une très grande endurance. Ils pratiquent régulièrement, par ailleurs, le squash et le footing en plus des entraînements hebdomadaires de jet ski sur la base nautique de Noron. Leurs machines



développent la bagatelle de 330 chevaux et passent de 0 à 100 km/h en à peine 3 secondes... S'ils sont des sportifs accomplis, les deux pilotes sont aussi des mécaniciens capables de régler tous les pépins consécutifs à un usage intense en compétition. Aujourd'hui, le Racing Team 179 est champion régional, national et européen dans sa catégorie et lorgne déjà sur 2018 pour

faire encore mieux. Sa participation au prochain championnat européen est déjà prévue, mais aussi à la mythique "Martinik Cup". Gageons que de nouvelles places sur les podiums sauront récompenser cette belle dynamique. ●

[@ Plus d'informations sur la page Facebook du club.](#)

RUGBY

Les rouge et blanc à La Rochelle



Le Stade Niortais Rugby va enflammer le stade Marcel-Deflandre de La Rochelle à l'occasion du derby délocalisé Niort/Saint-Jean-d'Angély/Cognac, dans le cadre du Championnat de France de Fédérale 1.

Vendredi 2 mars, à 20h45, le Stade Niortais Rugby, actuellement 5^e du classement de Fédérale 1, rencontrera Saint-Jean-d'Angély/Cognac (2^e du classement) pour un match sur la prestigieuse pelouse du Stade Rochelais, avec une équipe première gonflée à bloc. Une rencontre explosive et délocalisée qui résulte d'un partenariat entre le club rochelais (2^e du Top 14 à l'heure où nous écrivons ces lignes) et celui de Niort. Une convention a été signée en septembre 2017 qui porte sur quatre axes de travail :

sportif, éducatif, économique et communication. Renforcer et promouvoir l'image, les valeurs et la notoriété du rugby et des deux clubs sur le territoire. Une association efficace du monde du rugby professionnel dont le Stade Rochelais est aujourd'hui l'un des fers de lance et du rugby amateur, dans lequel le Stade Niortais souhaite progressivement s'inscrire comme référence.

La confrontation de ce vendredi 2 mars constitue une belle concrétisation de ce partenariat. Les places pour ce derby de la Fédérale 1 sont en vente au tarif unique de 13 euros !

[@ Plus d'informations sur www.stadeniortais.com](#)

SEMAINE DU SPORT | Par Jean-Philippe Béquet

DES VACANCES SPORTIVES

Organisée par Niort associations, avec le soutien de la Ville, la Semaine du sport offre l'occasion aux enfants scolarisés du CE2 à la 6^e de pratiquer ou de s'essayer à divers sports durant les vacances d'hiver.



Bruno Derbord

Elle aura lieu, cette année, du 19 au 23 février. Les enfants pourront choisir deux activités qu'ils pratiqueront alternativement le matin et l'après-midi. L'accueil se fait dès 8h30 au gymnase de la Venise verte à partir duquel les jeunes sportifs sont acheminés, en bus, vers les gymnases de la ville en fonction des sports choisis. Retour le soir à 16h30. Les parents peuvent venir chercher les enfants jusqu'à 17h30 au plus tard. Les repas de midi et le goûter sont fournis par les services municipaux.

Dix sports sont proposés et animés par des clubs niortais... **Le matin** : escalade (La Verticale); handball (Niort handball souchéen); patinage (patinoire municipale); tennis de table (Niort tennis de

table); tir à l'arc (Les archers niortais). **L'après-midi** : basket ball (ASN basket); boxe (Le Poing de rencontre); football en salle (Union athlétique de Niort-Saint Florent); taekwondo (École niortaise de taekwondo); tennis (École de tennis de Niort).

Les inscriptions se font auprès de la Maison des associations. Vous trouverez la fiche d'inscription en téléchargement sur le site de la Ville. Le tarif de la semaine est calculé en fonction du quotient familial. ●



Maison des associations. Hôtel de la vie associative, 12 place Joseph-Cugnot. Tél. 05 49 09 06 09.



La fiche d'inscription sur le site www.vivre-a-niort.com

CONCOURS

DES PLACES POUR UN MATCH DES CHAMOIS!



Partenaire du Chamois Niortais FC, qui évolue en Ligue 2, la Ville de Niort organise un concours pour partager avec le club cette nouvelle saison.

Ce mois-ci, gagnez 2 places en tribune d'honneur pour le match du 23 février contre Nîmes Olympique + un maillot du club dédicacé + un temps de rencontre avec les joueurs, en répondant aux deux questions suivantes. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses reçues désignera le (la) gagnant(e).

RÉPONDEZ AUX DEUX QUESTIONS :

1. Dans quel club, Romain Grange a-t-il été transféré au mois de janvier 2018 ?
2. Dans quel club évoluait Alexandre Olliero qui a rejoint les Chamois cet hiver ?

Envoyez vos réponses par courrier : jusqu'au 19 février, sur papier libre (en mentionnant vos coordonnées) à : Service Communication de la CAN - Concours Chamois Niortais - 140 rue des Équarts - CS 28770 - 79006 Niort.

Ou répondez par internet : sur vivre-a-niort.com en complétant le formulaire dédié à ce concours disponible en page d'accueil.

TROPHÉES DU SPORT

La Ville célèbre ses sportifs

Jeudi 1^{er} mars, la Ville de Niort en partenariat avec l'Office du sport niortais (OSN) mettra en lumière ses sportifs et ses équipes qui se sont illustrés durant la saison 2017 dans les sports individuels ou collectifs, valide, handisport et sport adapté. La cérémonie se déroulera sous le Dôme de Noron et mettra à l'honneur les nombreux sportifs niortais qui se sont distingués sur les podiums de l'année 2017.

Dès décembre dernier, chaque association affiliée à l'OSN a été invitée à inscrire ses champions sur la liste des lauréats potentiels, en individuel ou en équipe en respectant certains critères. En effet, les sportifs distingués doivent être nés avant 2006 et avoir obtenu au cours de la saison 2017, une place sur un podium d'un championnat de France, d'Europe ou du monde, ou une place de 1^{er} dans un championnat interrégional. Chaque association doit aussi être affiliée à une fédération française ou olympique, délégataire ou affinitaire. Un jury composé de membres de l'OSN et de la Ville de Niort désignera les sportifs de l'année et leur remettra leur trophée. Une cérémonie très attendue.

2018, LES TRAVAUX DÉBUTENT...

L'année 2018 va être marquée par le lancement de travaux de réhabilitation pour plusieurs lieux emblématiques de notre ville.

Tout d'abord, le projet Port Boinot qui entre dans sa phase opérationnelle au printemps. Ainsi, les espaces éphémères qui avaient été aménagés par la ville sont désormais fermés au public et les travaux portant sur l'ancien séchoir et les hangars débiteront prochainement pour une livraison à la mi-2020. Cette friche industrielle de 25 000 m² sera largement végétalisée. Elle proposera des espaces de loisirs en lien avec la Sèvre niortaise, un centre d'interprétation du patrimoine, des espaces pour se réunir. En parallèle, un appel à projets est lancé pour l'occupation de la maison patronale et de la fabrique. Il

s'agira d'en faire respectivement un lieu de restauration, d'activité économique, d'accueil de tourisme d'affaire, de loisirs et de culture en résonance avec le site. Avec ce projet, Niort entre dans une nouvelle ère. La Ville et les Niortais vont se réapproprier leur fleuve sur toute sa longueur et en faire un atout pour l'attractivité.

Un autre équipement emblématique est la piscine de Pré-Leroy dont les études de programmation ont été réalisées par l'Agglomération. L'architecte en charge des travaux a été retenu. La phase de conception est actuellement en cours. Les travaux doivent débiter fin 2018 pour une livraison prévue à la fin du 1^{er} semestre 2020. Cette piscine sera située dans un cadre exceptionnel en cœur de ville et proposera un bassin

nordique pour le plus grand bonheur des nageurs. En juillet, ce seront les travaux du Conservatoire de musique et de danse qui débiteront. Les élèves actuellement dans les locaux provisoires retrouveront un équipement rénové, accessible et plus fonctionnel fin 2019. En ce qui concerne la Médiathèque, les travaux de réhabilitation et d'agrandissement commenceront début 2019. L'année 2018 sera consacrée aux études et aux déplacements des ouvrages, mais aussi des services. Une médiathèque temporaire sera ouverte au deuxième semestre 2018 dans des locaux de la rue de l'Hôtel-de-Ville. La livraison de la Médiathèque est prévue pour la fin 2020. Avec ces deux chantiers d'envergure, pilotés par l'Agglomération, ce sont deux équipements culturels majeurs qui permettront aux Niortais et

aux habitants de l'Agglomération d'accéder à des services publics de qualité.

D'importants travaux de voirie

En 2018, plus d'1 million d'euros sera engagé pour améliorer l'accessibilité et rendre nos rues plus praticables. Ces travaux occasionneront peut-être quelques désagréments, mais sont indispensables. Par ailleurs, en lien avec le département, nous aurons prochainement un rendu des études du contournement de Niort.

Enfin, le déploiement du schéma lumière, qui a débuté, aboutira au remplacement du parc de lampadaires par des équipements avec ampoules à LED beaucoup moins énergivores et qui diminuent fortement la pollution lumineuse.

En 2018, Niort avancera toujours plus et plus vite ! ●

MAJORITÉ MUNICIPALE - Marc Thébaud, Rose-Marie Nieto, Alain Baudin, Christelle Chassagne, Alain Gripon, Jacqueline Lefebvre, Michel Pailley, Dominique Jeuffraut, Luc Delagarde, Anne-Lydie Holtz, Lucien-Jean Lahousse, Jeanine Barbotin, Dominique Six, Agnès Jarry, Romain Dupeyrou, Carole Bruneteau, Simon Laplace, Yamina Boudahmani, Cécilia San Martin Zbinden, Éric Persais, Sylvette Rimbaud, Guillaume Juin, Marie-Paule Millasseau, Florent Simmonet, Christine Hypeau, Marie-Chantal Garenne, El Mano Martins, Yvonne Vacker, Fabrice Descamps, Elisabeth Beauvais, Catherine Reyssat, Dominique Desquins, Valérie Bely-Volland, Fatima Pereira, Nicolas Robin.

GRUPE DES ÉLUS RÉPUBLICAINS ET SOCIALISTES

LES VŒUX DE 2014

2018 dernière phase du mandat de Jérôme Baloge, alors faisons un point à partir des vœux de 2014.

M. Baloge promettait une "agence économique". Pas d'agence aujourd'hui et un territoire où le développement économique peine à trouver une orientation claire. Des zones d'activité qui se développent à un rythme de cagouille et qui désorganisent les équilibres

commerciaux entre zones et avec le centre-ville. Nous sommes loin de l'approche volontariste affichée.

M. Baloge entendait répondre à la précarité par une ambition sociale. Pourtant la baisse des subventions aux associations a un effet dramatique sur la vie niortaise et porte atteinte aux actions sociales, culturelles et sportives de proximité profitables à tous. La suppression de logements

d'urgence pour les familles sans abri ou le manque de volonté d'accueil des réfugiés engendre une précarité majeure pour ces personnes. Sans parler "d'ambition sociale", nous aimerions plus de solidarité.

Enfin, le candidat Baloge voulait faciliter la vie des Niortais. L'engorgement automobile de la ville n'a jamais atteint un tel niveau, la politique de mobilité n'a pas été concertée avec les habitants.

Le nouveau réseau de transports, même gratuit, est insatisfaisant. Le plan vélo et le plan piéton n'avancent pas. Et aucun chiffre ne nous confirme que la sécurité s'est améliorée dans les quartiers.

Le quotidien, c'est aussi les enjeux écologiques... Et là, pour sûr, pas de vœux en 2014 et toujours pas en 2018 ! ●

Groupes des élus Républicains et Socialistes

NIORT L'HUMAIN D'ABORD, LA GAUCHE DE COMBAT AVEC LES NIORTAIS

TROP DE SOUFFRANCE AU TRAVAIL À LA MAIRIE DE NIORT !

J. Baloge a supprimé plus d'une centaine de postes dans les effectifs de la ville depuis son élection. Les agents malades ne sont plus remplacés. Les accidents de service et les arrêts maladie explosent.

Pour le personnel, c'est la perte de sens par la détérioration des conditions de travail. Le service rendu au public est de moindre qualité.

Les usagers s'en prennent aux agents sans demander de compte aux élus

de la majorité pourtant responsables. Des annonces de mutualisation de services entre la ville et l'agglomération sèment le doute chez les personnels. Les projets n'étant pas précis et les périmètres pas choisis, le malaise

au travail n'en est que renforcé. Ça suffit ! Les agents ne méritent pas d'être traités de la sorte ! Apportons-leur tout notre soutien ! ●

Nathalie Seguin,
Élue PCF-FdG-France Insoumise

NIORT VERT L'AVENIR

Quand les droits des femmes progressent, que les consciences s'éveillent, les résistances apparaissent. L'égalité entre les femmes et les hommes est un combat culturel de tous les jours. Lors du Conseil municipal du 18/12/2017, une délibération a été votée pour désigner les membres de la Commission de délégation de service public Acclameur. Ont été proposés et élus 5 titulaires hommes, les femmes

étant reléguées à la suppléance. Et cela n'a choqué personne... Sauf moi qui, après intervention en séance, ai voté contre. Le Conseil municipal doit être exemplaire pour défendre la parité. Monsieur le Maire, il vous incombe de faire respecter la parité dans toutes les instances de notre collectivité. ●

Monique Johnson,
mjohanson.niortvertlavenir@gmail.com

NIORT BLEU MARINE

LES LENDEMAINS QUI DÉCHANTENT !

Comment espérer un heureux développement de notre bonne ville de Niort, si l'on continue de croire à la politique gouvernementale ? Ce début d'année a vu augmenter les taxes, les prélèvements et les impôts, avec l'argumentation mensongère, que ce serait "plus juste". La réduction drastique des dotations de l'Etat fait croire à une "économie" alors que les dépenses croissent, comme

sous tous les gouvernements successifs. Contrairement à ce qu'ont espéré nos compatriotes dont le pouvoir d'achat rétrécit. Le désenchantement amorcé aux premiers jours de la gouvernance Macron/Philippe n'en est qu'à ses débuts : l'avenir le confirmera, comme en témoigne l'enfumage de 1^{re} classe, le mensonge sur la suppression de la taxe d'habitation. ●

Jean-Romée Charbonneau, FN-RBM.

AGENDA

I SPORTS I

9 FÉVRIER

Football. Chpt de France de L2. Chamois Niortais/US Orléans. 20h. *Stade René-Gaillard.*

10 FÉVRIER

Basket. N3 masculine. CAN 79/ Castelnau Médoc. 20h. *Salle omnisports Barra.*

11 FÉVRIER

Rugby. Chpt de France fédérale 1. Stade Niortais/Hendaye. 15h. *Stade Espinassou.*

17 FÉVRIER

Tennis de table. Nationale 1 messieurs. Niort TT/Roanne. 17h. *11 bis rue Georges-Clémenceau.*

Tennis de table. Nationale 3 messieurs. Niort TT2/Ferrière. 17h. *11 bis rue Georges-Clémenceau.*

Volley-ball. N2F. VBP Niort/CPB Rennes 35. 20h. *Complexe Henri-Barbusse.*

23 FÉVRIER

Football. Chpt de France de L2. Chamois Niortais/Nîmes Olympique. 20h. *Stade René-Gaillard.*

24 FÉVRIER

Volley-ball. N2M. VBP Niort/Montpellier. 20h. *Complexe Henri-Barbusse.*

3 MARS

Handi basket. N1. Niort/Montpellier. 17h. Gratuit. *Gymnase de Goise.*

Basket. N3 masculine. CAN 79/La Roche-sur-Yon. 20h. *Salle omnisports Barra.*

4 MARS.

Rugby. Chpt de France fédérale 1. Stade Niortais/UCS Cognac/St-Jean. 15h. *Stade Espinassou.*

Volley-ball. N2M. VBP Niort/TOAC-TUC Volley-ball 2 CFC. 20h. *Complexe Henri-Barbusse.*

I JEUNESSE I

10 FÉVRIER

Atelier Minecraft. Jeu vidéo alliant survie et créativité. De 14h30 à 17h. Gratuit. *Médiathèque centrale Pierre-Moinot.*

14, 15 ET 28 FÉVRIER

Vacances au musée. "On en voit de toutes les couleurs". De 14h30 à 16h30 (jusqu'à 18h30 le 28 févr.). *Musée Bernard d'Agesci.*



DR



MOULIN DU ROC - La Compagnie MPTA explore le monde la tête en bas dans *Barons perchés* ! Les 7 et 8 février à 20h30, le 9 février à 19h.

21 ET 22 FÉVRIER

Vacances au musée. "Archéologues en herbe". De 14h30 à 16h30. *Musée du Donjon.*

I CONFÉRENCES I

8 FÉVRIER

"Jean Zay ou l'innocence assassinée". 14h30. Université Inter-Âges. *Méga CGR.*

16 FÉVRIER

Rencontre avec Olivier Bourdeaut pour son nouveau livre *Pactum Salis*. 18h30. *Librairie des Halles.*

21 FÉVRIER

Présentation des services de l'Architecture des bâtiments de France, des Archives départementales des Deux-Sèvres et des antiquités et objets d'art. Assemblée générale, élections. 17h. SHSDS. *Maison des associations.*

1^{er} MARS

"Protestantisme et esprit du capitalisme : un débat toujours actuel", par Didier Poton de Xaintraillies, professeur émérite Université de La Rochelle. 14h30. Université Inter-Âges. *Méga CGR.*

Rencontre avec Jacques Mulliez pour son dernier livre *Passeur de joie*. 17h. *Librairie des Halles.*

INFORMATION. Vous souhaitez figurer chaque mois dans l'agenda du magazine, envoyez-nous vos informations en vous connectant sur www.vivre-a-niort.com. En page d'accueil, cliquez sur le lien "proposer une manifestation", sous l'agenda. Remplissez le formulaire, sans oublier de joindre une image. Vos manifestations figureront également sur l'agenda du site web. **ATTENTION** > Il ne sera plus fait de relance téléphonique.

Retrouvez tous les rendez-vous du mois sur vivre-a-niort.com

I SPECTACLES I

7, 8 ET 9 FÉVRIER

Cirque. *Barons perchés*. Duo sur trampoline, par la C^e MPTA. 20h30 les 7 et 8 fév. 19h le 9 fév. *Moulin du Roc.*

8 FÉVRIER

Chanson. Julien Clerc. 20h. *L'Acclameur.*

27, 28 FÉVRIER ET 1^{er} MARS

Théâtre. *La pas de Bême*, par la C^e Théâtre Déplié. 20h30. *Moulin du Roc.*

3 MARS

Musique. Aquaserge + Malik Djoudi. *Le Camji.*



Jonglerie. *Maputo-Mozambique*, par la C^e Thomas Guérineau. 19h. *Moulin du Roc.*

I EXPOSITIONS I

JUSQU'AU 25 FÉVRIER

Henri-Georges Clouzot, un réalisateur en œuvres. *Musée Bernard d'Agesci.*

JUSQU'AU 4 MARS

Ballet barbare 2. Installation vidéo de Renaud Bézy. *Musée Bernard d'Agesci.*

JUSQU'AU 10 MARS

Henri-Georges Clouzot et les arts plastiques, une suite contemporaine. *Le Pilon et Pavillon Grappelli.*

FÉVRIER AU 16 MARS

Exposition des peintures de NERO. *Gal.Lery Grand Nord (CSC Grand Nord).*

I SORTIES I

7 FÉVRIER

Séance d'information collective pour les parents séparés ou en cours de séparation organisée par la CAF79. Gratuit. *Maison de quartier de Goise.*

11 FÉVRIER

Initiation photo. Atelier photo sur le parcours d'une visite guidée dans le centre ancien sur les pas de Niortais célèbres ou méconnus. Agnès Dupont-Brillatz. *Lieu du rendez-vous indiqué lors de la réservation.*

Visite guidée. Église Notre-Dame. De 15h à 17h.

Rendez-vous parvis de l'église.

DU 12 AU 16 FÉVRIER

Patinage. Fungliss, séances collectives pour découvrir le patin à glace. *Patinoire municipale.*

DU 12 AU 23 FÉVRIER

Patinage. Happygliss et Coolgliss, pour découvrir le patin et approfondir vos aptitudes, seul ou en groupe. *Patinoire municipale.*

15 FÉVRIER

L'art au menu. Une pomme d'amour. De 12h30 à 13h. *Musée Bernard d'Agesci.*

25 FÉVRIER

Visite guidée. Exposition "Moulin du milieu - Niort". 15h. *Musée du Donjon.*

3 MARS

Loto du Rotary Club. *Halle des peupliers. Parc des expos de Noron.*

3 MARS

Vide dressing. De 10h à 17h. *Bar des Brizeaux. Journée portes ouvertes.* De 9h30 à 16h. *École Ste-Thérèse et collège Notre-Dame, 15 rue de Bessac.*

4 MARS

Échecs. Tournoi organisé par l'Échiquier Niortais. *Pavillon des colloques. Parc des expos de Noron.*

**SANDRINE MESSÉAN
CÉCILE JEANNEAU**

Aventurières humanitaires

UN VOLANT POUR DEUX

Par Thomas Manse. Photo : Emmanuelle Brisson

C'est l'histoire de deux femmes qui se rencontrent, échangent puis deviennent d'inséparables amies. Cela pourrait s'arrêter là mais l'amitié et la croyance en l'humain peuvent déplacer des montagnes ou des déserts... Comme toutes les belles histoires d'amitié ou d'aventure, celle-ci commence par une rencontre. Sandrine Messéan sortant tout juste d'un combat contre le cancer

du sein, croise la route de Cécile Jeanneau, kinésithérapeute spécialisée dans la rééducation de cette affection. Une relation patiente-spécialiste qui va vite se transformer en une indéfectible amitié, les deux femmes regardant dans la même direction. C'est en tombant par hasard sur un reportage sur le Rallye Aïcha des Gazelles que va se sceller ce bel attachement. Pourquoi pas elles ? Un rallye exclusivement féminin dans les parties désertes du sud Maroc. Un raid comme un défi, un dépassement de soi pour deux personnes totalement novices en la matière.

Ni une ni deux, Sandrine et Cécile se lancent dans l'aventure, pour elles, mais aussi pour les autres car elles soutiennent en même temps deux associations ("Vaincre les maladies lysosomales" et "Rose-Association"). Une année de préparation sera nécessaire afin de réunir sponsors, bénévoles, voiture, équipements avant le grand départ en 2016. Une aventure faite de détermination, de fatigue, de larmes aussi, mais que les deux pilotes mèneront à terme et qui va les transformer à jamais.

Après le dépassement de soi, le dépassement pour les autres. Revenues en terres niortaises, les deux amies qui ont pris goût

à l'aventure décident de donner une dimension plus humanitaire à un deuxième projet. Leur association, Ragalizes, contacte Handicap International afin de donner corps à cette envie. Sandrine et Cécile choisissent donc de rouler pour l'Association de l'enfance handicapée (AEH) située à Agadir. Le défi est cette fois de taille puisqu'il s'agit de convoier du matériel orthopédique jusqu'à la ville d'Aourir afin d'équiper une salle de kiné et d'en faire bénéficier enfants comme adultes démunis ou isolés. Un véritable réseau se crée de donateurs anonymes ou bénévoles prêts à en découdre pour faire aboutir ce projet humanitaire. Et ce n'est plus une voiture, mais un véritable convoi qui doit s'ébranler des Deux-Sèvres vers le Maroc avec presque deux tonnes de matériel à bord. En septembre 2017, l'expédition baptisée Ragavane, composée de neuf véhicules et dix-neuf pilotes va parcourir 5772 kilomètres en six jours avant d'atteindre son but. On notera au passage le blocage de 24h à la douane d'Agadir qui a bien failli faire échouer le raid, mais qui a renforcé la détermination des aventuriers. Aourir possède désormais une vraie salle équipée grâce à la volonté et la solidarité de quelques-un(e)s.

L'histoire ne s'arrête pas là puisque l'année 2018 annonce déjà une troisième opération. Sur le même principe, elle pourrait amener du matériel en Roumanie ou peut-être de nouveau au Maroc... L'aventure, c'est l'aventure ! ●

